49e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 15 14 AVRIL 1932

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

PETITE CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Les débuts de l'amour maternel dans le règne animal : La maternité chez les Poissons

SOMMAIRE

I. La fraie. — La remontée des rivières. — Instinct ou automatisme ? — Costumes de noce. — Une étrange alchimie. — La frayère — Danses nuptiales. — Le « plancton. » — Quelques chiffres astronomiques — La disparition des parents. — Les carnages d'alevins.
II. Avant le nid. — Œufs de plancton, œufs posés, œufs dissimulés. — Cordons nidamentaires. — Œufs suspendus. — Poissons volants et Roussettes. — La garde devant les œufs. — De l'idylle à la tragédie. — Tendre trésor ou garde-manger ?
III. La nidification des poissons. — Les secrètes raisons de l'Epinoche. — Cartésianisme ichthyologique. — Le nid de l'Epinochette. — Nids aériens. — Nids vivants. — Un exemple d'entr'aide. — Conclusion.

On est émerveillé parfois, et à bon droit, par le développement étonnant de l'amour maternel chez les animaux supérieurs. L'attachement, la tendresse, le dévouement, poussé parfois jusqu'à donner leur vie pour sauver celle de leurs petits, le souci de l'avenir de ces derniers, dans une certaine mesure, puisqu'il s'agit de faire leur apprentissage, ne sont pas choses tellement rares dans le monde des bêtes.

Mais on conçoit sans peine que chez les animaux les moins bien doués au point de vue des instincts, il doit en aller autrement. Les Poissons, en particulier, qui comptent parmi les vertébrés les plus anciennement apparus sur le globe, ne possèdent qu'un « psychisme », comme disent les biologistes, très rudimentaire. Un savant qui les connaît bien et dont les beaux travaux rappellent un peu ceux de Fabre « l'Homère des insectes », le Dr Louis Roule, professeur au Muséum, dans un petit livre d'introduction à la connaissance des hôtes de nos rivières et de nos mers, va même jusqu'à résumer ainsi toute son expérience d'observateur et d'éleveur :

« Le psychisme presque entier des poissons se borne à l'accomplissement de réflexes immédiats, sans plus... Ces animaux sont des plus sensibles à toute influence leur venant du dehors et ils lui répondent immédiatement par leur déplacement... Tout le psychisme des Poissons consiste à répondre d'emblée à l'influence du lieu et du moment.

« A l'égard des Poissons toutefois, la notion des tropismes automatiques n'exprime point la condition entière. Il y a, dans leur conduite, autre chose qu'un déplacement physique effectué par l'action différentielle du milieu, ainsi qu'il en est pour les animaux inférieurs et pour les végétaux. Leur structure complexe établit chez eux un degré de plus. L'organisme entier se trouve intéressé en lui-même et comme *polarisé* dans un sens déterminé. Le Poisson dans sa vie ainsi dirigée étroitement par son milieu, exprime avec justesse l'harmonie des facultés qui l'animent. Cette harmonie, faite de la satisfaction des besoins organiques, des sensations et des mouvements qui en résultent, sans causes d'aucune sorte, se traduit par des accords continuels, manifestés sans nulle dissonance. « Heureux comme un poisson dans l'eau », cette locution vulgaire exprime avec justesse un état aussi remarquable, où l'être inclus dans l'eau et soutenu par elle, averti par ses besoins intérieurs et par ses organes sensitifs, réagit de suite, conformément aux indications qu'il reçoit [1]. »

Dans un état aussi humble et aussi modeste des facultés, il ne faut pas nous attendre à rencontrer des sentiments maternels très développés et très manifestes. Loin de là ! Nous n'en pourrons observer que les premières et timides ébauches, bien incertaines encore et bien engagées dans la gangue des sensations physiques. Mais, en un sens, l'intérêt de ces manifestations n'en est que plus grand, parce qu'il nous permet de mieux saisir dans leur détail, et comme fortement grossies par l'objectif d'un microscope, les rudimentaires étapes par lesquelles débuta, dans l'antique monde vivant des eaux, l'un des sentiments les moins contestables et les plus émouvants des animaux supérieurs.

I. — La fraie

Très souvent, comme on sait, la ponte des Poissons est précédée de longs voyages, comparables à ces migrations des Oiseaux, auxquelles les rattache peut-être un lien plus étroit que celui de l'analogie.

Chez les Cyclostomes, les plus inférieurs des Poissons actuels [2], on voit la Lamproie qui, depuis son enfance et pendant plusieurs années consécutives, a vécu dans la mer, se rapprocher petit à

[1] L. Roule, *La Structure et la Biologie des Poissons*, p. 35-36 (in-8 de 80 p. avec 60 planches en héliogr., 20 f. ; Paris, Rieder, 1930).

[2] On divise actuellement les Vertébrés en deux sous-embranchements, celui des *Acrâniens*, dépourvus de squelette crânien (il ne comprend que l'*Amphioxus*), et celui des *Crâniotes*, pourvus d'un crâne. Ceux-ci à leur tour se dédoublent en *Cyclostomes*, sans squelette facial, et *Gnathostomes*, pourvus de mâchoires. Ces derniers comprennent tous les Vertébrés à l'exception des Poissons cyclostomes.

petit du rivage et des embouchures des fleuves, à la poursuite de l'oxygène devenu subitement pour elle, du fait de ses transformations organiques, un besoin impérieux que ne peut plus satisfaire suffisamment l'eau salée. Sa respiration suractivée la pousse à chercher dans l'eau douce, beaucoup plus riche en oxygène dissous, des conditions de vie plus adaptées aux nouvelles exigences de ses organes. Saumons, Esturgeons et Aloses font comme elle, et pour les mêmes raisons. Chez les Perches, chez les Carpes et les autres poissons sédentaires, qui ignorent de pareilles migrations, se manifeste cependant en petit, au début du printemps, un malaise analogue. Ces bêtes si agiles, si mobiles en temps ordinaire et si voraces, sont prises d'une atonie et d'un engourdissement qui les rendent indifférentes à la présence et à l'approche des proies les plus convoitées.

Saumons, Aloses ou Esturgeons donc, ainsi que la Lamproie, finissent par trouver les embouchures des grands cours d'eau qui leur apportent l'eau douce chargée d'oxygène, et, toujours plus avides de ce gaz vivifiant, s'engagent dans les courants, les remontent, arrivent aux confluents, pénètrent dans les rivières et les suivent à contre-courant le plus haut possible, jusqu'aux passages les plus rapides. Ces poissons, nés dans les eaux douces, y reviennent, adultes, pour déposer leur progéniture et, le plus souvent, y mourir.

Quel obscur instinct les pousse à ces immenses randonnées, qui durent des mois et ne semblent offrir au premier abord, aux êtres qui les entreprennent, que des dangers, des efforts et des issues tragiques ? Pour M. Roule, il n'y a pas lieu de parler d'instinct. Dans ces actes, qui paraissent si bien coordonnés, il ne faudrait chercher rien d'analogue à ces mystérieuses impulsions qui entraînent les Oiseaux vers d'autres cieux, deux fois chaque année. « La vérité, dit ce savant, est d'une tout autre sorte... Automates inconscients, [les Poissons] obéissent, non pas à un instinct inné mimant une intelligence, mais à l'influence des conditions du moment. Ce que l'on nomme instinct, dans ce cas, n'est rien de plus que l'apparence donnée à une suite de réflexes, menant [d'un acte aux autres] avec une inflexible rigueur, selon les accords des besoins organiques successifs avec les conditions extérieures [1]. »

Ce n'est point, certes, par absence d'esprit philosophique ni par préjugé matérialiste que ce naturaliste refuse aux Poissons un instinct migratoire spécial. Il est au contraire l'un des rares savants d'aujourd'hui capables de transposer leurs observations sur un plan supérieur et d'en mesurer la portée philosophique. L'un de ses volumes, d'une série aussi remarquable qu'injustement méconnue, se termine par une magnifique synthèse de la philosophie aristotélicienne et des théories modernes de l'évolution [1]. Ce n'est donc pas par parti pris, semble-t-il, que M. Roule refuse aux Poissons l'instinct, mais c'est comme la conséquence de ses observations et de ses expériences.

Nous ne le suivrons pas cependant dans cette voie. Si l'on peut parler d'un certain psychisme des végétaux, et on le peut [2], à plus forte raison serait-il légitime de le faire lorsqu'il s'agit d'animaux déjà aussi compliqués que les Poissons. C'est en somme la question des « tropismes » qui se pose ici. Nous ne pouvons, aujourd'hui du moins, nous appesantir sur ce problème. D'un mot disons avec M. Remy Collin, que, pas plus chez le végétal que chez l'animal, ni l'automatisme ni les régulations biologiques ne sont explicables par le mécanisme seul. « Outre l'action immanente et la finalité organique que nous rencontrons chez les animaux comme chez les végétaux, nous avons à tenir compte ici de cette activité supérieure que nous appelons faculté d'estimation [3]. » Certes, le Poisson cède à la pression des forces extérieures. Mais il cède en même temps à celle d'une force intérieure qui précisément le conduit à ces actes, à ces séries ordonnées d'actes, qui sont sa caractéristique biologique.

Revenons aux préparatifs de la ponte. Ils s'accomplissent avec éclat, dans toute la splendeur des plus beaux costumes de noce. Au cours même de la migration, l'aspect du corps a changé, du moins chez les mâles. Les Lamproies, marbrées de brun, dont nous parlions plus haut, arborent de riches tons pourprés sur la face ventrale, habituellement d'un jaune pâle et, détail singulier, les deux nageoires dorsales, normalement séparées et distinctes, se rejoignent et se soudent. Les pêcheurs disent que la bête, ainsi munie de cette longue nageoire sans solution de continuité, est « cordée [4]. »

Dès que la température de l'eau atteint le voisinage de 10° pour la Perche, de 15° pour la Carpe, leurs colorations se renforcent également et s'avivent. Ce phénomène est surtout sensible chez la première, si élégante avec les reflets irisés, passant du bleu à l'or, de son dos gris vert, avec les nuances adoucies de ses flancs, le blanc d'argent de son ventre et le carmin de ses nageoires ventrales. L'Epinoche revêt une livrée de noces particulière-

[1] L. Roule, *Les Poissons et le Monde vivant des eaux. Etudes ichthyologiques et philosophiques*, t. IV, *Les Œufs et les Nids*, p. 162 (Paris, Delagrave, 1931).

[1] L. Roule, *Lamarck et l'interprétation de la nature*, Paris, Flammarion. 1927.

[2] Cf. Remy Collin, *Réflexions sur le Psychisme*, Paris, 1929, p. 107, 214, et *passim*.

[3] R. Collin, *ibid.*, p. 169. — Citons encore ce remarquable passage du physiologiste Buytendijk dans sa Conférence d'Amsterdam au « Congrès international d'éducation physique et de sport » (2-5 août 1928) : « Dans la vie animale, émouvante à la fois par sa simplicité et son caractère complexe, il n'y a jamais une répétition mécanique, mais en réalité il y a un retour de phénomènes analogues, similaires, de thèmes semblables. Dans chaque virevolte d'une hirondelle, une tâche nouvelle s'impose, avec des possibilités inconnues, qui peuvent se réaliser et se réalisent. »

[4] Plus bizarre encore et non moins inexpliqué est le phénomène par lequel, à l'approche de la fraie, la mâchoire inférieure du Saumon s'allonge et se recourbe en crochet, de sorte que chez les sujets âgés la bouche reste béante sur les côtés (Saumons « bécards »).

ment éclatante. Le dos du charmant petit animal devient d'un vert bleuâtre irisé ; les flancs, la gorge, le ventre sont rosés, glacés d'orangé et de vert ; les fines nageoires ont des reflets jaune d'or. On dirait un souple assemblage de pierres précieuses, rubis et topaze, émeraude et saphir, qui échangent leurs reflets à chaque frémissement du corps, à chacun de ces mouvements incessants dont l'Epinoche est agitée. La petite Bouvière, sans atteindre à ces effets de joyau vivant, revêt néanmoins elle aussi de vives couleurs, rose, pourpre et orangé.

Ces riches livrées rappellent le plumage printanier des oiseaux. Les poètes, s'il en existe encore, en célèbrent peut-être le charme. Les savants, impitoyables, poussent leur analyse jusqu'aux modifications physiologiques qui les ont produites et, avec la froide cruauté qui est la leur, ils n'hésitent pas à affirmer que ces vives couleurs ne sont pas autre chose que des produits d'excrétion. Ce sont des sortes de poisons et de toxines dont l'animal se débarrasse en les transformant en pigments. Cette alchimie éclaire-t-elle beaucoup le problème et la solution n'est-elle pas plus obscure que la donnée, je vous en laisse juges.

Toujours est-il qu'en ces beaux atours les poissons se trouvent maintenant arrivés à l'endroit privilégié qui verra la ponte et la naissance du jeune alevin.

La frayère n'est jamais un lieu quelconque, choisi au hasard des rencontres et des circonstances. Chaque espèce a ses exigences, ses goûts et ses préférences. Il y faut une place précise, où se trouvent rassemblées diverses conditions indispensables de température, d'agitation ou de tranquillité de l'eau, de nature du fond. Les bêtes savent découvrir ces lieux entre mille autres, y fixer leur choix, en achever l'aménagement. Parler, ici encore, uniquement de réflexes, de réactions à des impressions sensorielles, de causes physiques et physiologiques, c'est laisser sans explication l'enchaînement de tous ces actes et leur orientation vers le but final.

La Lamproie se fixe, par sa ventouse, à l'endroit du courant le plus rapide, se cramponne à quelque masse résistante, puis nettoie le sol de ses cailloux et de ses graviers, y creuse une rigole, qui servira de frayère. La Truite se livre au même travail. La Carpe cherche une anse abritée, bien exposée aux rayons solaires, bien protégée par quelque talus et par des touffes d'épaisse végétation. Les poissons des rivières recherchent les bras morts et herbeux. L'Epinochette se retire dans un fourré de plantes aquatiques, et la Bouvière se rapproche du fond vaseux où sont tapies les Moules d'eau douce.

A ce moment, parfois, se déroulent d'étranges cérémonies, qui, elles non plus, ne sauraient s'expliquer sans admettre un certain psychisme. Ce sont les « danses nuptiales ». On les retrouve chez certaines espèces d'oiseaux, dont les ébats mêlent étroitement le comique et le gracieux. Dans le monde des poissons, ces danses sont pratiquées par les Chevaux marins ou Hippocampes, et elles donnent lieu à des scènes qui ne le cèdent en rien, comme pittoresque, à celles qu'offrent les oiseaux danseurs :

« Les deux fiancés nagent ensemble, et se déplacent, debouts dans l'eau, gardant leur niveau sans se dépasser. Tournant l'un autour de l'autre, ils montent de concert vers la surface, puis redescendent, s'inclinent comme pour des saluts, se redressent, s'écartent, se rejoignent pour s'écarter encore. Ils dansent véritablement dans l'eau qui les entoure, et, en cet élément liquide où leurs corps perdent presque tout leur poids, jouent avec une aisance assouplie qu'ils sont seuls à avoir. On ne voit, chez eux, ni bonds, ni rapides élans. C'est une progression cadencée, harmonieuse, une valse lente et prolongée sans heurts, où l'élégance de l'attitude s'associe sans arrêt à la douceur des mouvements. Danse nuptiale de fiancés qui, préparant leurs noces prochaines, les célébrant à l'avance, se présentent l'un à l'autre, et s'offrent mutuellement leurs hommages, en faisant assaut de gracieuses courbettes. Parfois, à les voir ainsi se balancer en mesure, et se déplacer sans bruit, on se demande à quel rythme ils obéissent, à quelle musique d'un orchestre inconnu ils accordent, en cette eau silencieuse et sourde, des ébats aussi bien réglés.

« L'impression s'accentue encore du contraste entre la rigidité des attitudes et la souplesse des inflexions. Ces valseurs émérites, qui, sans répit ni fatigue apparente, tournoient ensemble, montrent un visage immobile, aux yeux ronds et béants, raidi dans sa dure enveloppe sous les pointes et les cimiers dont il est garni... Le masque ne bouge point. On dirait, à les voir, des jetons sculptés, animés par un moteur invisible, et se livrant à une parade rythmée, comme dans un ballet de petites poupées [1]. »

Tout ce que nous avons vu jusqu'ici n'est que préparatifs. Arrive l'heure de la fraie. Cette époque varie beaucoup suivant les espèces et, dans nos eaux douces, il faut distinguer au moins trois saisons de ponte. Dès le début du printemps, en mars-avril, sitôt que la température de l'eau atteint 13 à 14 degrés, c'est l'heure des Perches et des Brochets. La Carpe et les espèces voisines sont de seconde époque, fin du printemps et début de l'été. Enfin les Ombles, Truites et Saumons fraient en novembre et décembre, non plus pour une raison de température, mais, semble-t-il, parce qu'à cette saison l'eau courante est la plus riche en oxygène dissous.

La femelle laisse donc échapper ses œufs, dont le poids et la pression, en raison de leur nombre, lui étaient un visible fardeau et le mâle les imprègne de sa laitance. Le Saumon, la Truite et autres Salmonidés ont des œufs assez gros, de la taille d'un pois. Nous verrons que les Requins et les Raies en pondent de beaucoup plus gros encore. Mais en général les œufs de Poissons sont très petits, de un à deux millimètres de diamètre. Ils n'ont pas de blanc, comme l'œuf des Oiseaux, pas de coque calcaire. Un peu plus lourds que l'eau douce, ils descendent facilement au fond et y reposent. L'eau de mer possédant une densité supérieure à celle de l'eau douce, ils se trouvent d'un

[1] L. Roule, *Les Poissons*, t. IV, p. 242.

poids spécifique égal ou même inférieur, de sorte que, dans les océans, ils flottent en pleine eau, suspendus dans l'abîme liquide.

L'eau des mers contient ainsi, en masses prodigieuses, les œufs de ses Poissons, Sardines, Maquereaux, Merlans, Morues, Limandes, Soles, etc., etc., ceux aussi de beaucoup d'autres animaux marins, comme les Huîtres, les Moules et les Éponges. C'est par milliards de milliards que se comptent ces sphérules porteuses de vie, entraînées dans les remous, les courants, tous les mouvements de la masse océanique. Elles constituent le « plancton » et la pâtée des bêtes de la mer.

La quantité d'œufs ainsi produits dépasse l'imagination et les possibilités du calcul. Si l'Épinoche ne pond guère que de quatre-vingts à cent œufs, leur nombre s'élève à un millier pour le Vairon, à cent-cinquante mille pour la Perche, à un million pour la Lotte commune. Les Carpes pondent par centaines de mille, les Esturgeons par un ou deux millions, les Morues par cinq à sept millions, les Turbots par dix à quinze millions. Que l'on calcule de combien d'œufs s'enrichit, à la ponte, un ruisseau à Truites, chacune des pondeuses y déversant plusieurs centaines de milliers d'œufs capables d'éclore ; ou un étang à Carpes, avec un million d'œufs par mère pondeuse. On est écrasé et ahuri devant la grandeur massive de ces chiffres. Dans l'océan, c'est plus prodigieux encore. Le simple passage d'un banc de Morues, qui compterait une dizaine de mille femelles, laisserait plusieurs millions de fois ce chiffre d'œufs dans son sillage. Fécondité inouïe, rarement atteinte même dans le monde des Insectes.

Chacun de ces globules vivants porte en soi un petit être en formation, qui doit rapidement se développer. La membrane qui les enveloppe s'imbibe et se gonfle ; l'embryon apparaît et grossit. Six à huit jours après la ponte, dans la plupart des cas, il est assez fort pour déchirer son enveloppe et conquérir sa liberté. C'est l'alevin. Aussitôt éclos, il est capable d'utiliser ses nageoires minuscules, de poursuivre les proies exiguës que lui fournit le plancton. S'il est destiné à vivre dans la mer, il se laisse emporter par le courant — ceci encore ne peut guère s'expliquer en dehors de l'instinct — jusqu'aux abîmes d'eaux salées ; sinon il se contente de la chasse limitée à sa rivière ou à son étang.

Pendant ce temps les parents bien souvent, s'étant acquittés de leur rôle essentiel, transmettre la vie, disparaissent épuisés. Chez les Lamproies, le père, fixé par sa ventouse sur la tête de la mère, finit par trouer son crâne, par le déchiqueter, par le découper en lambeaux, et la malheureuse bête, tuée par sa maternité, se laisse entraîner inerte par le courant pour aller expirer contre une touffe de roseaux. L'autre comparse, s'il dure plus longtemps, n'aura pas finalement un sort sensiblement meilleur. Incapable désormais de se défendre et d'échapper aux ennemis qui le guettent, il deviendra la proie des braconniers, assez dédaigneux pourtant pour ces Lamproies cordées, ou celle des bêtes carnassières. Les Saumons, les Aloses, d'autres encore, sans qu'intervienne le meurtre, comme chez la Lamproie, terminent cependant la fraie tragiquement. Déprimés par une sorte d'intoxication, ils se trouvent sans forces et sans défense et la plupart succombent à brève échéance.

Les sédentaires, comme la Carpe et la Perche, sont moins exposés que les grands migrateurs des rivières. Néanmoins, ces poissons restent quelque temps, abrités en quelque creux, dans une inertie qui va jusqu'à l'absence de nourriture et leur vitalité ne réapparaît que lentement.

Le grand carnage d'ailleurs n'a pas attendu ce moment pour commencer. Les milliers et les millions d'œufs rejetés par les mères pondeuses offraient une délectable nourriture à une multitude de bouches, toujours ouvertes pour dévorer. Aussi sont-ils une proie offerte à tous les rapaces aquatiques, et en premier lieu aux poissons eux-mêmes. Les Chabots, les Poissons-Chats, la Perche et bien d'autres se repaissent des pontes des autres espèces et sans doute de la leur propre. Le Poisson-Chat connaît même l'affût. Dissimulé dans un fourré de plantes aquatiques, caché sous une feuille de Nénuphar, il attend patiemment la ponte des femelles pour se précipiter sur les œufs. Les Truites, les Hotus, les Vandoises, de leur côté, savent fouiller le sable et le gravier des frayères pour y saisir les œufs et les avaler.

Après l'éclosion c'est bien pis encore. Les frêles alevins sont bien facilement happés par les gros poissons, plus forts, plus rapides, plus adroits. Infiniment voraces, toujours en train de manger, les adultes font une épouvantable consommation d'alevins. Malgré leur petite taille, le Chabot de rivière, l'Épinoche, l'Épinochette sont de véritables fléaux pour les jeunes Truites, les jeunes Saumons et autre fretin de qualité. Le plus souvent les parents ne se font pas scrupule de dévorer leurs enfants, que d'ailleurs ils ne reconnaissent pas. Les Carpes font festin de leurs carpillons, comme les Truites de leurs truitelles.

Ce n'est point dans ce fait évidemment que nous trouverons les premières traces de l'amour maternel. Du moins constatons que ces gigantesques massacres sont nécessaires pour maintenir l'équilibre dans la nature. Sans eux, depuis longtemps l'océan ni les rivières n'auraient plus de place pour leurs habitants, si tous les œufs pondus arrivaient à éclosion et si tous les alevins atteignaient la taille adulte. Ainsi, même dans ce carnage et cette ichthyophagie, il faut encore reconnaître une harmonie supérieure.

II. — Avant le nid

Les œufs abandonnés au caprice des vagues et des courants par les poissons marins, c'est évidemment la marque de la parfaite indifférence des progéniteurs pour leur progéniture. La frayère

choisie et sommairement aménagée par divers poissons d'eau douce marque déjà une nouvelle étape et un progrès. Dans le cas le plus simple, celui de la Carpe, par exemple, et de quelques espèces de la mer, les œufs sont simplement posés sur le fond, auquel ils adhèrent par leur enveloppe un peu mucilagineuse [1]. Le travail de déblaiement, pendant lequel on voit la Truite ou la Lamproie balayer le sol et creuser un sillon dans le gravier, représente déjà une coordination d'actes et de mouvements beaucoup plus complexes. Là, fait son apparition un élément nouveau, qui met en jeu « l'estimative » de l'animal et se refuse aux explications par les tropismes. Il en est de même pour l'attention de la Truite à recouvrir, aussitôt fécondés, les œufs déposés dans leur fossette, d'une couche de cailloux ou de gros sable. Dans cet instinct s'aperçoit déjà le rudiment de celui qui conduira certaines espèces à la construction d'un véritable nid.

La ponte en « cordons nidamentaires » représente-t-elle une nouvelle étape dans cette direction ? On peut l'interpréter diversement. Voici en quoi elle consiste. Dans le groupe des Perches, chez quelques genres marins comme les Rascasses (Scorpènes des naturalistes) et les Baudroies, les œufs ne sont pas, à la ponte, isolés les uns des autres et ne s'éparpillent pas de suite dans l'eau qui les reçoit :

« Au lieu de se coller isolément ou par groupes aux corps environnants, ils demeurent tous unis, liés les uns aux autres. Leur mère, en se frottant et s'évacuant, les englue et les file en un long cordon moulé qu'elle laisse tomber au fond, et qui, selon ses mouvements, ou bien s'attache aux objets immergés, ou bien s'enroule autour d'eux, ou se ramasse en peloton, ou encore flotte partiellement dans l'eau. Cet amas d'œufs englués par un mucus résistant se gonfle tout en se creusant, en s'élargissant, à mesure qu'il sort et que l'eau le touche. Prenant une forme tubuleuse au lieu de rester massif, sa surface fenêtrée est faite de ces œufs disposés en réseau, groupés en petites couronnes dont chacune porte à son centre un espace libre. Moulée en un cylindre à large cavité, tel un manchon flexible et transparent, sa paroi gélatineuse, mince et frêle, pourtant cohérente malgré sa souplesse et sa fragilité, ressemble à une fine guipure translucide, délicate, semée de perles minuscules et nombreuses. Ces perles sont les œufs.

« Ce singulier cordon nidamentaire tubuleux est progressivement expulsé par la mère comme le serait un énorme ver parasite, de grosseur surprenante par rapport à celle du corps d'où il est tiré. Sa longueur atteint parfois deux à trois mètres, son diamètre trois à quatre centimètres ; dimensions excessives, dues à l'ampleur de la cavité interne, la substance même de la paroi comportant les œufs seuls avec leur mucus unissant [2]. »

Cette parfaite description méritait d'autant plus d'être citée dans toute son étendue que le phénomène est plus singulier.

[1] La Loche d'étang ou Misgurne dépose ses œufs sur les herbes aquatiques et non sur les pierres ou le gravier ; cette discrimination ne peut guère s'expliquer par une simple action mécanique analogue à celles qu'invoque M. L. Roule pour diverses espèces.

[2] L. Roule, *Les Poissons,* t. IV, p. 106.

Le cordon nidamentaire de la Perche se morcelle et s'effrite peu à peu, libérant les petits œufs, qui éclosent dans les huit ou quinze jours après la ponte. De même l'eau ne tarde pas à dissocier le ruban gélatineux des Rascasses. Mais chez les Baudroies les choses se passent différemment. L'énorme cordon transparent est pondu sur les fonds vaseux, où elles habitent. De là, il gagne les régions voisines de la surface et vogue pendant très longtemps, au gré des courants, déployant dans l'eau marine son étrange cylindre, épais de vingt à trente centimètres sur une longueur de plusieurs mètres.

Cette ponte en rubans mucilagineux n'est d'ailleurs pas propre aux poissons. Celle des Grenouilles et des Crapauds, dont nous apercevons le résultat dans les mares sous l'aspect d'amas gélatineux informes, s'opère également en réalité en forme de long cordon, de chapelet attaché par un bout aux herbes du rivage. Des Vers, des Annélides, des Mollusques, de genres variés, pondent également leurs œufs en chapelets ou en rubans. En somme cette particularité, qui s'explique par la secrétion d'un mucus spécial au moment de l'expulsion des œufs, intéresse plus la physiologie que la biologie et ne semble offrir aucun rapport avec le développement des instincts. Elle fait néanmoins la transition vers un autre mécanisme de ponte, celui d'où résultent les œufs suspendus.

Ceux-ci se rencontrent chez des espèces très diverses, et offrent des formes assez variées, mais toujours ils présentent la particularité de posséder des prolongements ou des filaments adhérents à la sphérule et permettant de l'attacher à des objets solides.

Les fameux Poissons volants ou Exocets pondent de petits œufs transparents, garnis sur une partie de leur coque d'une sorte de chevelure délicate, par laquelle les femelles les attachent aux objets flottant à la surface de l'Océan : fragments d'algues, pièces de bois, épaves de toutes sortes. Ces œufs, déposés l'un près de l'autre et souvent suspendus par plusieurs pondeuses au même objet, constituent à celui-ci une garniture de franges, toutes pareilles à des perles de verroterie. Dans la Mer des Sargasses, surtout, abondent ces étonnantes trames étroitement enlacées, que l'on prendrait pour quelque mystérieuse étoffe marine.

On cite divers autres poissons de mer, assez peu nombreux au demeurant, les Orphies, ou Bécasses de mer, quelques Athérines ou Sauclets, dont les œufs, munis également de filaments gluants et souples, se trouvent fixés aux algues et aux objets du fond, au moment de la ponte, par la mère qui, en les déposant, se frotte aux branches des Polypiers ou aux ramifications des grandes Algues.

Sensiblement différents de tout ce qui précède sont les œufs des Requins, des Roussettes et des Raies. De très grande taille, souvent de forme bizarre, ils sont, dans presque toutes les espèces, prolongés par des appendices assez longs, en forme de baguettes, de cornes, de crochets ou de

vrilles. Ceux des Roussettes, ou Chats de mer, petits Requins des rivages répandus dans toutes les mers du globe, atteignent la taille d'un œuf de poule, sans ressembler en rien à celui-ci Le nom de « Violon » que leur donnent les pêcheurs rappelle quelque peu leur forme et leur couleur, sans cependant en donner un idée exacte. C'est encore le galbe du lécythe antique qui offrirait le contour le plus analogue au leur. Mais en plus, il faut imaginer le pied du lécythe remplacé par deux lobes en pointe s'achevant chacun par un très long filament en tire-bouchon, qui rappelle assez bien les vrilles de la Vigne; et le col du lécythe également prolongé, à son extrémité ou latéralement, en deux cordons spiralés du même genre. La coque de l'œuf est faite d'un parchemin résistant, presque corné, de sorte que ces filaments s'entortillant autour des Algues ou d'autres corps solides, y adhèrent très fortement et restent ainsi en suspension jusqu'au moment de l'éclosion. Cette position constitue un avantage certain, car elle permet à l'œuf d'être plus uniformément et plus complètement baigné par l'eau de mer et d'échapper aussi plus facilement aux animaux de proie qui rampent ou quêtent sur les fonds. Tout le rôle de la mère, ici encore, se réduit à chercher, au moment de la fraie, les zones à végétation aquatique, les massifs d'algues, les objets solides, et à se frotter contre eux. L'œuf sort de son corps par ses cordons tirebouchonnés, s'accroche aussitôt et adhère aux aspérités. La pondeuse n'a plus qu'à tirer sur l'obstacle qui la retient, et, dans cet effort, à tourner autour de lui, pour que l'œuf se trouve solidement amarré par ses vrilles.

Si pareil comportement pourrait peut être à la rigueur s'expliquer uniquement par des processus physiologiques, on ne voit pas bien comment ceux-ci suffiraient à rendre compte de la vigilance avec laquelle, chez nombre d'espèces, une véritable garde est montée par les parents devant le produit de la ponte, et surtout dans les cas où cette surveillance est le fait du mâle.

Chez nombre d'espèces, marines ou d'eau douce, on observe cette curieuse attitude. Voici comment M. Roule la décrit ; nous verrons ensuite comment il l'explique :

« Nombre de Poissons, leur fraie accomplie, restent un temps en sentinelles, les mâles surtout, auprès des œufs pondus. Gardiens vigilants, toujours en éveil, s'évertuant à préserver de toute atteinte fâcheuse ce qu'ils paraissent considérer comme leur propriété, ils obéissent à une consigne, fidèlement observée. Ils semblent surveiller l'incubation, la formation de l'embryon sous la coque, jusqu'au moment où elle se termine par l'éclosion des alevins ainsi façonnés Alors, soit plus tôt, soit plus tard, leur surveillance se détend désormais ; et ils abandonnent à leur sort les petits êtres déjà vagabonds dont ils s'étaient préoccupés jusque-là [1]. »

Les exemples ne manquent pas. C'est le Chabot ou Chaboisseau de nos ruisseaux, dit aussi Têtard ou Cabouilliat, que l'on est sûr de rencontrer partout où circule la Truite et même dans les ruisselets qu'elle ne fréquente pas. A la fraie, le mâle repère un large caillou, creuse en dessous une petite fosse, va chercher la femelle et lui indique l'endroit préparé pour sa ponte. Puis il prend la garde, s'établit auprès des œufs, sans faire la moindre attention, lui si vorace, lui le chasseur sans merci, à la proximité d'aucune proie. Pendant des semaines, un mois et plus, il reste là, sans nourriture, dans les eaux parfois presque glaciales de la montagne, attentif à ne laisser approcher aucun étranger, aucun déprédateur. Dans les derniers temps, il lui arrive de faire quelques courtes absences. Mais il ne quitte pas sa surveillance, même lorsque tous les œufs sont éclos. Il nage alors de concert avec ses jeunes alevins et ne se sépare d'eux que lorsqu'ils ont pris un développement suffisant pour savoir fuir le danger.

Chez la Perche argentée ou Poisson soleil, espèce nord-américaine introduite chez nous il y a une quarantaine d'années, c'est la femelle qui prend soin des produits de sa ponte. Elle ne quitte pour ainsi dire pas ses œufs, déposés dans une large fossette qu'elle a creusée de sa queue, de concert avec le mâle, sous un massif de Potamogétons, tant qu'ils ne sont pas éclos. Très courageuse malgré sa petite taille, volontiers batailleuse, soutenue par la conscience qu'elle a d'être solidement armée grâce aux rayons épineux de ses nageoires, elle n'hésite pas à attaquer les gros poissons qui s'approchent du précieux dépôt. Et lorsque les alevins sont sortis de leur coque, elle veille encore sur eux avec une extrême sollicitude jusqu'au moment où ils se disperseront en quête de nourriture

Plus fréquente chez les espèces récemment acclimatées en Europe que dans nos vieilles espèces indigènes, peut-être aussi chez les poissons marins que chez ceux d'eau douce, la pratique des pontes gardées se rencontre chez le Poisson-Chat, chez le Glanis ou Silure d'Europe, chez la Perche noire et la Perche Truite, importées toutes deux d'Amérique septentrionale — (Black Bass à bouche étroite et Black Bass à bouche large, comme on les appelle là-bas). Dans ce dernier groupe, la garde est montée simultanément par les deux parents, et ils y dépensent tant de sollicitude qu'ils en oublient non plus seulement le souci de la nourriture, mais celui même de leur conservation, à tel point qu'on peut alors très aisément les prendre à la fourchette.

Parmi les poissons de mer où la garde des pontes est connue, nommons seulement les Cottes, les Gounelles, qui, eux, s'enroulent, mâle et femelle, comme les grands serpents, autour de leurs œufs, les Gobies, qui pondent volontiers dans une valve de coquille de Moule, les Lépadogastères, les Cycloptères, etc.

Pourtant il faut bien noter que le dénouement de ces scènes idylliques tourne parfois à la tragédie. Il arrive que la bienveillance des parents se

[1] L. Roule, *op. cit.*, p. 129.

mue tout à coup en cannibalisme et que, las de défendre contre les prédateurs ces œufs qui constituent assurément un manger savoureux, les gardiens vigilants du début finissent par se laisser tenter eux-mêmes et par se repaître de leur propre progéniture.

Ce lamentable épisode final mis à part, l'histoire des pontes gardées ne paraît guère, de prime abord, pouvoir s'expliquer en dehors d'un certain psychisme, d'un véritable instinct ordonné à la conservation de l'espèce.

M. L. Roule ne pense pas qu'il soit nécessaire de recourir à cette explication. Voici comment s'explique, selon lui, cette série d'actes si admirablement coordonnés. Simple succession de réflexes, chacun d'eux correspond aux besoins du moment. Tout d'abord la sensation de pesanteur abdominale, produite par le développement excessif des glandes sexuelles, porte ces animaux à rechercher et à aménager les frayères. La saveur spéciale dégagée dans l'eau par les œufs attire ensuite violemment les prétendus gardiens, et ils nous donnent l'illusion de la surveillance quand ils ne font que céder à une convoitise, soit alimentaire, soit encore liée à la sexualité. S'ils ne mangent pas les œufs qu'ils touchent du museau, c'est simplement parce que, pendant la fraie, l'appareil digestif subit une dégénérescence caractérisée, dont témoigne l'observation histologique : les parois de l'estomac s'amincissent, jaunissent, complètement anémiées, celles de l'intestin se couvrent d'un mucus qui altère et arrête les fonctions nutritives. C'est par l'effet de l'anorexie que les œufs sont scrupuleusement respectés par leur gardien, jusqu'au jour où celui-ci, recouvrant l'appétit en même temps que l'intégrité de ses tissus digestifs, ne fait qu'une bouchée des frêles vies qu'il avait si consciencieusement veillées et défendues.

« Ces réflexes successifs, liés entre eux, ordonnent une conduite dont les phases se suivent avec logique, paraissant copier ainsi celles qu'obtiendrait une intelligence protectrice, ou un instinct conservateur. Elles aboutissent à un résultat identique ; et c'est cela qui cause l'illusion. Mais, à les considérer depuis leur début et dans tous leurs épisodes, ces surveillances si étonnantes... ne semblent reposer sur rien qui dépende d'un sentiment psychique inné aux individus. Amenées par l'accord des choses, par les relations entre l'organisme et son milieu, elles ne relèvent d'aucune sentimentalité personnelle. Elles dépendent de l'enchaînement des phénomènes naturels. Vues du côté de notre entendement, et des finalités possibles de la nature, elles aboutissent à fonder une protection temporaire : et c'est là, peut-être, leur objet profond. Mais, vues du côté des poissons, ces réserves surveillées ne sont guère, pour eux, que des garde-mangers [1]. »

Il ne nous semble pas possible de nous contenter de la concession contenue dans l'avant-dernière de ces phrases. Mais nous ne prétendons pas non plus que l'explication réside dans une « sentimentalité personnelle. » Psychisme et instinct n'incluent pas nécessairement sentiment. Toujours est-il que le choix de la frayère, le repérage d'un caillou ou d'une touffe de Potamots, le déblayage et le creusement d'une fossette nous paraissent échapper totalement à l'explication que présente M. Roule. Et dans le fait même du gardiennage, il nous paraît bien que celle-ci repose sur une contradiction centrale. La même anorexie, qui supprime tout intérêt pour les proies habituelles, — et chacun connaît le dégoût pour la nourriture que développent certains états morbides, — cette même anorexie, comment ne supprime-t-elle pas le goût pour les œufs fraîchement pondus ? Comment peuvent coexister, dans l'animal, un goût assez vif pour cet aliment de choix et un dégoût suffisant pour lui interdire d'en emplir sa panse ?

D'autres questions subsidiaires demeurent également sans réponse. Pourquoi cet étrange goût-dégoût ne s'observe-t-il que dans le mâle, chez le Chabot, dans la femelle chez la Perche argentée ? Est-ce lui qui empêche les Black Bass de voir leurs ennemis ? Pourquoi entraîne-t-il les Gounelles à se lover autour de leur progéniture ? Pourquoi subsiste-t-il le plus longtemps chez les poissons les plus voraces, chez des prédateurs comme le Chabot et le Poisson-Chat ? Suffit-il à expliquer les soins des parents pour les alevins ? Quand on voit le Poisson-Chat se glisser entre les herbes, les secouer pour en faire tomber les insectes dont se nourrissent ses petits, garder ceux-ci groupés autour de soi, comme une Poule ses poussins, peut-on se contenter de songer à des modifications d'humeurs et de tissus ? Nous ne le croyons nullement [1].

III. — La nidification des poissons

Qui ne connaît l'Epinoche et l'Epinochette, ces poissons-pygmées que l'on regarde comme les derniers représentants, dans le monde actuel, des anciens poissons cuirassés qui vivaient au cours des temps primaires et depuis ont disparu des océans ? Ces gracieuses petites bêtes mènent jusqu'à l'achèvement le geste esquissé par la Truite, dissimulant sa ponte dans la cavité creusée par elle, sous une couche de gravier.

[1] L. Roule, *op. cit.*, p. 137.

[1] D'ailleurs, pourquoi refuser tout instinct aux poissons, dans une fonction qui en est si généralement entourée dans le monde animal, et alors que, sur d'autres terrains, on ne peut leur dénier un certain psychisme ? La Carpe, en remontant les cours d'eau, saute les obstacles en se courbant en arc et en se détendant ensuite brusquement. Le fretin menacé par la Perche noire s'enfuit vers les bas-fonds, où son ennemi empêché par sa taille — comment le sait-il ? — ne pourra le suivre. L'alevin de Poisson-chat, entré en possession d'une proie, se laisse tomber sur la vase et l'agite pour troubler l'eau et se dérober aux poursuites ; capturé à l'épuisette puis rejeté à l'eau, il se colle au fond et n'en bouge plus, jusqu'à ce que les parents, à sa recherche, le ramènent vers le gros de la troupe, etc., etc.

Le mâle de l'Epinoche va se faire architecte. Il remue la vase, la triture avec le mucus gluant secrété par ses reins et rejeté par les orifices excréteurs voisins de l'anus. Il en fait une pelote, entasse par dessus les brins d'herbes, les racines, les fragments d'algues, les débris de toutes sortes, s'enfonce sous le tas pour y pratiquer ce tunnel qui donnera à l'ensemble les caractères d'un tube creusé dans une petite masse vaguement conique. Le tout arrive à un diamètre d'une dizaine de centimètres. Couvert extérieurement de sable et de limon, le nid reste fort peu visible Il possède une seule entrée, ou plusieurs orifices complémentaires sur les côtés.

Ce travail de construction ne va pas sans luttes. Très irascible. très susceptible sur la notion de propriété, l'Epinoche n'admet pas qu'un autre mâle s'approche du domicile qu'elle est en train d'installer. Ce sont alors des batailles furieuses, des charges à fond, des coups de dents, des coups de museau, des poursuites acharnées.

Le nid terminé, le constructeur se met en quête d'une femelle, qu'il invite à venir pondre, puis d'une seconde ou d'une troisième qui vont successivement augmenter son petit trésor de perles translucides. Et dès lors il monte farouchement la garde, comme un petit dragon vêtu de brillants, devant l'entrée de sa caverne. Il se jette sur les rapaces et les pillards, les met rapidement en déroute. Parfois il fait le tour du propriétaire à l'intérieur du nid, saisit dans sa bouche un œuf qui s'en échappait, le rapporte sur le tas. Puis les alevins commencent à éclore et cherchent à se glisser hors de leur berceau. Il arrive alors que le père, toujours fidèle à la consigne qu'il s'est donnée, les saisisse et les rapporte au nid, jusqu'à ce que, débordé par le nombre, il ne puisse y suffire et se voie successivement abandonné de tous ses enfants. Il détruit alors le nid et s'éloigne.

Il arrive aussi qu'à la fin, las de voir cette marmaille lui désobéir, au lieu de lâcher les fuyards qu'il a saisis, il les ingurgite tout simplement. Et voilà notre fidèle gardien de tout à l'heure devenu cannibale. Parfois même, l'appétit venant en mangeant, le père dénaturé se précipite gueule ouverte, tombe dans le tas, pénètre dans le nid, devenu simple garde-manger, et se repaît de tout ce fretin qui lui doit la vie.

Etrange dénouement à une si belle histoire ! Mais d'abord dénouement exceptionnel, du moins sous cette forme. Car il est bien vrai qu'une fois séparé de leurs alevins, éparpillés au hasard des remous, les parents ne les reconnaissent plus et s'en nourrissent sans scrupule. Mais c'est le cas de beaucoup de carnassiers, après que l'instinct de paternité et de maternité a cessé d'agir.

Pour tout le reste du comportement de l'Epinoche au cours de la nidification et de la garde du nid, M. L. Roule accorde que l'opinion unanime, depuis les premiers auteurs qui ont traité de ce poisson jusqu'à ceux d'aujourd'hui, voit dans ses actes un exemple merveilleux d'instinct prévoyant. Mais, cette opinion, quant à lui, il ne l'accepte pas. L'explication qu'il propose est encore celle-là même que nous avons déjà esquissée : chacun des actes successifs du petit animal correspond simplement à un besoin organique :

« On pourrait presque dire qu'il construit son nid malgré lui, contraint et forcé par l'effet de cette secrétion muqueuse rénale, dont les autres poissons se trouvent privés. Il le surveille, également contraint et forcé, retenu par l'appât gustatif de ces œufs, et cherchant à éloigner les pillards bien que ne pouvant en profiter pour lui-même. Si l'on prend isolément chacun de ses actes, quel qu'il soit, et si on tente de l'évaluer par rapport aux circonstances, on s'aperçoit qu'il consiste strictement en une réponse aux conditions présentes, en une réaction de l'organisme envers l'action du milieu. Cette sollicitude paternelle n'est autre, en somme, qu'un faisceau de réflexes organiques successifs. Son déterminisme ne va pas au delà [1]. »

On est fâché de voir le savant qui a écrit de si belles pages philosophiques s'enfermer ainsi dans un physiologisme étroit, par crainte, je suppose, de tomber dans un psychisme anthropomorphique. Nous ne nions point, certes, la connexion étroite entre les phénomènes purement organiques et les diverses attitudes successives que nous avons décrites. Ce que nous contestons, c'est que ces actes coordonnés dépendent exclusivement de ces besoins organiques. M. L. Roule ne fait en somme que ressusciter les idées cartésiennes pour les appliquer aux poissons. L'animal redevient une machine. S'il est vrai que le problème est fort épineux et fort ardu, comme le reconnaît le P. Barbado dans sa magistrale *Introduction à la Psychologie expérimentale* [2], de déterminer en quoi consiste le psychisme animal pour chaque groupe zoologique et d'expliquer la nature de l'instinct, il n'est pas moins vrai que ni ce psychisme ni cet instinct ne sont vraiment contestables. M. L. Roule ne les conteste pas pour les animaux supérieurs, pour les Oiseaux bâtissant leur nid, pour la Poule défendant ses petits, pour la Chienne allaitant les siens. Mais, dit-il, le soi-disant instinct de nidification n'a pas plus de réalité que le soi-disant instinct de migration chez les Poissons changeant régulièrement d'habitat. Il n'existe pas davantage de prévision, involontaire quoique précise, et inexplicable quoique ordonnée ; il n'y a là aucun génie de l'espèce ; tous dans leurs actes n'ont rien qui puisse s'accorder avec une quelconque mentalité et c'est du mysticisme que de vouloir en chercher une. « Automates inconscients, ils obéissent non pas à un instinct inné mimant une intelligence, mais à l'influence des conditions du moment. Ce que l'on nomme instinct, dans les deux cas, n'est rien de plus que l'apparence donnée à une suite de réflexes, menant des uns aux autres avec une inflexible rigueur, selon les accords des besoins organiques successifs sur les conditions extérieures... Ces besoins

[1] L. Roule, *op. cit.*, p. 159.

[2] P. 441. Cet ouvrage vient de paraître chez Lethielleux.

se suivent, et se satisfont, chacun à leur tour, tous se liant entre eux. La conduite est coordonnée. Son ensemble, du début à la fin, s'établit avec une cohésion parfaite, du moins quand elle aboutit. » Dans cette cohésion, dans cette coordination, l'auteur retrouve cette harmonie des lois naturelles qu'il a si noblement célébrée dans d'autres ouvrages. Mais ici il la démontre aux dépens d'un élément trop précieux pour que nous admettions sa suppression dans le monde, fût-ce seulement dans celui des Poissons. Nous n'admettons pas ce cartésianisme ichthyologique.

Nos raisons, nous les avons données déjà et ce sont toutes celles qui militent contre la théorie cartésienne [1]. Pas plus pour l'Epinoche que pour l'Exocet, que pour la Truite, que pour la Carpe, les nécessités physiologiques internes ne suffisent à rendre compte de tout le détail de leurs actes, ni de la coordination qui les réunit et les oriente.

Le nid de l'Epinoche tenait encore du gîte et du terrier. Celui de l'Epinochette nous rapproche des procédés propres au monde des oiseaux. C'est dans les fourrés de plantes aquatiques, où elle vit, qu'elle construit son nid, nid de feuillage, de brindilles, composé de fragments des végétaux qui l'entourent. Les nids de feuillage se retrouvent chez l'Epinoche de mer, qui fréquente les côtes de la Bretagne et de la Normandie et chez divers autres poissons marins, Roucauds ou Crénilabres, Antennaire, cet étrange gnôme qui vit dans les Sargasses et justement appelé par les Anglais Poisson-Grenouille.

Plus singuliers encore sont les nids faits de bulles d'air, petits radeaux portant les produits de la ponte. On les rencontre chez diverses espèces des mers chaudes, de celles que les amateurs élèvent en aquarium, Poissons de Paradis, Combattants, etc.

Mais les plus étonnants de tous, ce sont les nids d'organes, les nids vivants. La petite Bouvière, dont nous avons parlé déjà pour la prédilection qu'elle affecte, à la fraie, pour les courants peu profonds où abondent les Moules, les recherche à bon escient. Le docteur Noll a découvert son secret en 1869. A l'approche de la ponte, elle porte un appendice de trois à quatre centimètres, tube de descente dans lequel vont glisser les œufs. Le poisson introduit ce tube entre les valves de la coquille des Moules et dépose sa ponte dans leurs branchies. C'est dans ce fin treillis que se développent les embryons, nid vivant qui fournit à la fois l'abri et l'aliment. Mais le Poisson n'est pas ingrat pour le Mollusque ; les larves de celui-ci, à leur tour, viennent s'accrocher au Poisson et subir une seconde incubation dans les kystes superficiels qui les enveloppent bientôt. Ce n'est pas là un cas de parasitisme, mais bien de cette entr'aide animale, aussi fréquente sans doute que peut l'être la lutte pour la vie.

* *

Je ne crois pas exagérer en disant que nous avons, dans cette brève causerie, surpris l'éveil de l'instinct maternel et assisté à ses premiers pas dans le « monde vivant des eaux. » Jamais l'explication purement physiologique — et le physiologisme finalement revient à l'automatisme — n'arrivera à rendre compte, d'une manière satisfaisante, du comportement de la Bouvière, ni de celui de l'Epinoche, ni même de celui de la Truite ou de la Carpe. La difficulté que nous éprouvons à définir l'instinct ne saurait être une raison de le nier.

[1] Jusqu'où va le psychisme des Poissons ? En quelles facultés consiste-t-il ? C'est une étude qui reste à faire. Nous regrettons que M. L. Roule, plus philosophe que psychologue, l'écarte délibérément de ses recherches. Toujours est-il qu'on trouverait plus d'une observation significative. Celle-ci, par exemple : « M. Arderon rapporte que deux Grémilles qu'il conservait dans un aquarium ne se quittaient jamais et paraissaient très attachées l'une à l'autre. En ayant donné une, il vit celle qui restait dépérir, refusant toute nourriture pendant plus de trois semaines. Craignant de la perdre, il lui rendit sa compagne dont le retour ramena immédiatement l'appétit et l'embonpoint chez l'intéressant petit poisson. » Raveret-Wattel, *Atlas de poche des Poissons d'eau douce*, p. 9. — La Grémille, qui vit dans les rivières du nord et du centre de l'Europe, ressemble beaucoup à la Perche.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Comment devons-nous concevoir le principe vital des végétaux et surtout l'âme des animaux ? Où gît la différence avec la matière inanimée d'une part, avec l'âme spirituelle d'autre part ? L'âme des animaux est-elle détruite quand l'animal meurt ? Retourne-t-elle dans le néant ?

R. — La façon même dont vous posez la question montre bien que vous n'avez pas une idée nette de la théorie scolastique des « âmes » inférieures, c'est-à-dire des principes de vie animale ou végétative.

Cette idée doit être conçue en fonction de la théorie générale de la matière et de la forme dans les êtres composés. Et sous cet aspect, la forme de la matière inanimée, les âmes inférieures, l'âme humaine sont sur le même plan *in facto esse*.

***In fieri*, c'est autre chose.**

L'âme humaine, étant spirituelle et possédant une existence propre, est infusée directement par Dieu à la matière corporelle préparée par les parents. Lorsque cette matière est suffisamment disposée (est-ce au moment même de la conception ? voir *Ami* 1930, p. 746), Dieu crée une âme spirituelle, intellective, et l'infuse à cette matière, dont elle devient la forme et le principe vital à tous les degrés. Toutefois, comme l'âme est une forme substantielle dont toute la vertu perfective n'est pas absorbée par la matière à laquelle elle est unie, elle peut encore, même à l'état d'union, exercer certaines fonctions spirituelles dont elle demeure le seul principe immédiat (pensée, réflexions, volitions, etc.). Lorsque, en raison d'une altération substantielle, la matière (le corps) n'est

plus susceptible d'être informée par l'âme, il y a séparation : c'est la mort. L'âme continue à subsister, puisqu'elle possède son existence propre ; et le corps devient cadavre, c'est-à-dire passé sous une nouvelle forme substantielle qui résulte naturellement des dispositions inférieures laissées dans la matière par la séparation d'avec l'âme spirituelle.

Le principe vital des ordres inférieurs, — vie purement animale, vie végétative, — n'existe ni n'agit par lui seul. Il forme avec la matière qu'il anime le sujet existant et agissant. Aussi en dépend-il dans le commencement et dans la fin de son existence. Tirée par l'action génératrice des parents (entendez ce mot dans le sens le plus général) de la puissance de la matière disposée à la recevoir, l'âme animale ou végétative ne commence à exister que dans la matière dont elle est la forme substantielle et en raison du composé qu'elle constitue avec cette matière. C'est ce composé *seul* qui possède l'existence et se développe selon les lois de son espèce. A ces âmes inférieures s'applique donc strictement l'adage philosophique : *Educuntur de potentia materiæ dispositæ*.

Cause formelle du composé vivant, l'âme animale ou végétative existe tant que vit le composé ; elle cesse d'exister en même temps que lui. Elle est corrompue *per accidens*, l'action corruptrice de la vie s'exerçant non sur elle, mais sur le composé vivant. Il n'y a pas à chercher ce qu'elle devient ensuite : c'est le composé vivant qui devient autre chose, et la forme substantielle antérieure fait place à une forme substantielle nouvelle propre au nouvel être qui fait suite à l'être vivant disparu. Elle n'est donc pas détruite ; elle ne rentre pas dans le néant. C'est le composé, dont elle était la forme, qui se désagrège et fournit les éléments d'autres composés, comportant de nouvelles formes substantielles inférieures.

Q. — Nombre d'auteurs, traitant de la perfection chrétienne, assurent qu'il ne nous est pas permis de nous complaire en un bien que cependant nous savons exister certainement en nous. Mais aussitôt que la tentation se manifeste, nous devons la chasser sans retard. Que dans cette complaisance en soi il y ait un certain danger pour la vie spirituelle, je le concède volontiers ; mais de là à conclure qu'une telle complaisance est péché, je crois que c'est excessif.

N'est-il pas vrai, et le concile de Trente ne l'a-t-il pas sanctionné de son autorité, que l'homme juste, avec le secours divin, peut mériter en justice ? S'il n'y avait rien en moi qui soit vraiment mien, je ne comprends pas comment on pourrait dire que je peux vraiment mériter. Il y a donc en moi du bien, qui m'appartient vraiment, quoiqu'il soit aussi bien de Dieu agissant comme cause première dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel. S'il en est ainsi (et j'estime que c'est la vérité), il me sera tout à fait licite de me réjouir de ce bien et d'en tirer gloire. Agissant ainsi, non seulement je ne lèse en rien la gloire divine, mais je reconnais ce qui est divin en moi et je ne refuse pas d'adresser à Dieu ma louange et mes actions de grâce en raison de ce bien divin.

R. — Nous croyons que notre correspondant a lu assez superficiellement les auteurs traitant de la perfection chrétienne. Qu'il relise en particulier S. Thomas IIa-IIæ, q. 132, a. 1 : « Le désir de la gloire est-il un péché ? » [1].

« La gloire signifie un certain éclat. « Etre glorifié, dit S. Augustin, et recevoir de l'éclat, c'est la même chose ». Mais l'éclat et la beauté frappent les regards. Le mot gloire comporte donc la manifestation de ce que les hommes appellent beau, soit dans l'ordre physique, soit dans l'ordre moral. Comme, d'ailleurs, ce qui est éclatant, au sens absolu, peut être vu de beaucoup et de loin, il s'ensuit que, au sens strict, le mot gloire signifie qu'un certain bien parvient à la connaissance et rencontre l'approbation d'un grand nombre de personnes. C'est en ce sens que Tite-Live a dit qu'il n'y avait pas de gloire vis-à-vis d'un seul. Dans un sens plus large, cependant, il peut suffire à la gloire d'être connu d'un petit nombre, ou d'un seul, *ou de soi-même : on peut, en effet, considérer son propre bien et le juger digne d'éloge. — Connaître et approuver le bien qui est en nous, ce n'est pas un péché :* « Nous n'avons pas reçu l'esprit du monde, mais l'Esprit qui vient de Dieu, afin que nous connaissions les dons que Dieu nous a faits par sa grâce » (I Cor., II, 12). *Désirer que nos bonnes œuvres soient approuvées n'est pas davantage un péché :* « Que votre lumière brille devant les hommes » (Math., V, 16). *Le désir de la gloire par lui-même n'est donc pas mauvais ;* ce qui l'est, c'est le désir d'une gloire vide ou vaine : « Jusques à quand aimerez-vous la vanité et rechercherez-vous le mensonge » (Ps., IV, 3). — Or, la gloire peut être rendue vaine par trois causes : 1° par la chose où on la cherche, si elle n'en est pas digne, si elle est fragile et caduque ; 2° par celui auprès de qui on la cherche, par exemple l'homme dont le jugement est faillible ; 3° par celui qui la cherche, s'il n'ordonne pas ce désir de gloire à une fin légitime, l'honneur de Dieu ou le salut du prochain. »

Voilà une expression claire et authentique de l'enseignement catholique, et notre correspondant devra y trouver tout apaisement. Un bref commentaire ne sera cependant pas inutile pour mettre en relief : 1° la possibilité morale ; 2° la possibilité psychologique d'une gloire humaine légitime. Nous ne ferons ici que nous inspirer de l'article *Gloire humaine* du *Dict. de Théol. catholique* (t. VI, col. 1426-1429).

1° *Possibilité morale*. — La difficulté morale de la gloire humaine a été soulignée par S. François de Sales :

« La loüange, l'honneur et la gloire ne se donnent pas aux hommes pour une simple vertu, mays pour une vertu excellente. Car par la loüange nous voulons persuader aux autres d'estimer l'excellence de quelques-uns ; par l'honneur nous protestons que nous l'estimons nous-mesmes ; et la gloire n'est autre chose, à mon advis, qu'un certain esclat de reputation qui rejaillit de l'assemblage de plusieurs loüanges et honneurs : si que les honneurs et loüanges sont comme des pierres précieuses, de l'amas desquels reüscit la gloire comme un esmail. Or, l'humilité ne pouvant souffrir que nous ayons aucune opinion d'exceller ou devoir estre preferés aux autres, ne peut aussi permettre que nous recherchions la loüange, l'honneur, ni la gloire, qui sont deües à la seule excellence [2]. »

[1] **Nous donnons ici la traduction du P. J.-D. Folghera, O. P., *Somme théologique*, édition de la *Revue des Jeunes, La Force*, p. 167.**

[2] ***Introduction à la vie dévote*, part. III, c. 7.**

S. François de Sales, de toute évidence, vise ici les excès qui font tomber la gloire humaine dans la gloire vaine ou vide, pour reprendre l'expression de S Thomas. Mais il y a des limites raisonnables, dans lesquelles la recherche de l'estime des autres ou de sa propre estime — ce qu'avec S. Thomas, en un sens large, on appelle gloire humaine — est légitime au point de vue moral. En effet, il est légitime et naturel à l'homme de rechercher la connaissance de la vérité ; légitimement, il peut donc connaître et approuver, faire connaître et faire approuver ce qui est bien en lui. Mais pour rester dans les limites de la vérité, nous ne devons attacher à la gloire humaine qu'une valeur humaine, c'est-à-dire une valeur incertaine, non définitive et infiniment inférieure à celle que comporte, par exemple, la gloire promise par Dieu aux élus [1]. Il faut aussi que cette gloire humaine ne s'oppose pas à notre fin dernière et puisse être, au moins médiatement, rapportée à Dieu. Or, quand on recherche la gloire humaine dans les limites convenables, même si l'on ne pense pas explicitement à rapporter cette gloire à Dieu, l'acte posé est cependant moralement bon, parce que la gloire humaine recherchée légitimement en faveur d'une vertu qui existe réellement en nous, se rapporte médiatement à Dieu, fin de la vertu [2]. A plus forte raison sera bonne et même méritoire, la recherche de la gloire humaine qui se propose immédiatement pour fin ou la gloire de Dieu, ou l'utilité du prochain, ou notre utilité personnelle.

Est-il besoin de montrer combien cette doctrine est fondée sur les enseignements de l'Ecriture et conforme à la pensée des maîtres de la vie spirituelle ?

La gloire humaine se propose explicitement *la gloire de Dieu*, quand on veut provoquer les autres à honorer Dieu par l'exemple qu'on leur donne, en leur faisant connaître notre vertu personnelle et en les entraînant à nous imiter [3] : ainsi S. Paul déclare aux Romains qu' « il a sujet de se glorifier auprès de Dieu, dans le Christ Jésus » (Rom., xv, 17).

La gloire humaine peut aussi se proposer l'*utilité du prochain :* « Ayez soin, déclare S. Paul, de faire le bien, non seulement devant Dieu, mais devant tous les hommes » (Rom., xii, 17). Et encore : « Que chacun de vous ait de la complaisance pour son prochain en ce qui est bien, pour l'édification » (Rom., xv, 2) [1]. C'est en se plaçant à ce point de vue que S. François de Sales corrige ce qui pouvait paraître excessif dans le texte que nous avons rapporté ; et il continue :

« L'humilité consent bien néantmoins à l'advertissement du Sage, qui nous admoneste d'avoir soin de notre renommée (Eccl., xli, 15), parce que la bonne renommée est une estime, non d'aucune excellence, mais seulement d'une simple et commune preud'homie et intégrité de vie, laquelle l'humilité n'enpesche pas que nous ne reconnaissions en nous-mesmes, ni par consequent que nous en desirions la reputation. *Il est vray que l'humilité mespriseroit la renommee, si la charité n'en avoit besoin ; mays, par ce qu'elle est l'un des fondemens de la société humaine, et que sans elle nous sommes non seulement inutiles, mays dommageables au public à cause du scandale qu'il en reçoit, la charité requiert et l'humilité aggree que nous la desirions et conservions precieusement* [2]. »

Envisagée sous cet aspect, la gloire humaine ou plutôt l'estime des autres est un lien de concorde et de charité, et « le mépris formel et complet de l'estime des autres est le plus souvent une marque d'orgueil, une manifestation de mépris pour ceux qui nous entourent, et il nous est inspiré par le sentiment exagéré et déréglé de notre supériorité [3]. »

Enfin, la gloire humaine peut viser notre utilité personnelle, *dum considerat* (homo) dit S Thomas, *bona sua ab aliis laudari, de his gratias agit, et firmius in eis persistit* [4]. Ainsi, pour affermir les premiers chrétiens, S. Paul les encourage en publiant le bien qu'ils ont fait, en les proclamant la gloire de l'Eglise [5]. Toujours au même chapitre de son *Introduction à la vie dévote*, S. François de Sales exprime cette fin de la gloire humaine d'une façon charmante :

« Outre cela, comme les feuilles des arbres, qui d'elles-mesmes ne sont pas beaucoup prisables, servent neantmoins de beaucoup, non seulement pour les embellir, mais aussi pour conserver les fruitz tandis qu'ilz sont encor tendres : ainsy la bonne renommee, qui de soy-mesme n'est pas une chose fort desirable, ne laisse pas d'estre tres-utile, non seulement pour l'ornement de nostre vie, *mays aussi pour la conservation de nos vertus et principalement des vertuz encor tendres et foibles. L'obligation de maintenir nostre reputation, et d'estre telz que l'on nous estime, force un courage genereux d'une puissante et douce violence* [6]. »

1 « Quærere gloriam ab homine, ut homine, non est secundum se pravum, ut allata ratio probat ; sed si quæritur gloria humana ultra humanos limites, vel quia quæritur ab homine tanquam a certo, vel magno testimonio, aut etiam ultimo testimonio, tunc vitium est inanis gloriæ. » (Cajétan, *Commentaire in IIam IIæ*, question citée).

2 Cf. Cajétan, *loc. cit.*, à la fin du commentaire.

3 « Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona et glorificent patrem vestrum, qui in cœlis est. » (Mt., v, 16). — « Conversationem vestram inter gentes habentes bonam ; ut... ex bonis operibus vos considerantes, glorificent Deum in die visitationis. » (I Pet., ii, 12).

1 Pareillement, S. Paul déclare qu'il cherche, non ce qui lui est avantageux, mais ce qui l'est au grand nombre, afin qu'ils soient sauvés (I Cor., x, 33).

2 *Loc. cit.*

3 De Smet, *Notre vie surnaturelle*, t. ii, p. 325-326.

4 *De Malo.*, q. 9, a. 1.

5 Cf. Rom , ii, 10 ; xv, 14, 29 ; xvi, 2-12 ; I Cor., xvi, 10 ; II Cor., i, 14 ; viii, 2 sq. ; I Thess., ii, 20.

6 « La perfection de l'homme exige qu'il se connaisse lui-même, mais n'exige pas qu'il soit connu par les autres : ceci n'est donc pas désirable en soi. On peut cependant le désirer, dans la mesure où cela peut être utile, soit pour que les hommes glorifient Dieu, soit pour qu'eux-mêmes s'efforcent au bien qu'ils voient dans les autres, soit pour que celui qu'ils louent prenne ainsi conscience du bien qui est en lui-même et s'applique à persévérer et à progresser. » (S. Thomas, IIa-IIæ, q. 132, a. 1, ad 3).

Le P. de Smet a bien résumé toute la doctrine à ce sujet :

« L'amour des louanges, dit-il, n'est pas en lui-même un sentiment condamnable ; il est même un acte vertueux, lorsqu'il réunit les quatre conditions suivantes : 1. que ce qui donne lieu à la louange soit une qualité vraiment estimable et constitue une véritable perfection pour l'être intelligent ; 2. que cette qualité se trouve réellement en nous ; 3. qu'il n'y ait pas dans la louange un caractère d'exagération qui fait qu'elle manque de sincérité ou de justesse ; 4. que le témoignage d'estime soit rapporté par celui qui le reçoit à une fin digne d'un être intelligent éclairé des lumières de la foi, fin qui doit être en dernière analyse la gloire de Dieu, le bien du prochain ou sa propre utilité [1]. »

2° *Possibilité psychologique.* — Pour obtenir l'estime d'autrui, il faut vouloir paraître parfait. N'est-ce pas là de l'hypocrisie ? Car, comment allier psychologiquement le désir de paraître parfait à l'extérieur avec la réalité de nos imperfections intérieures ? — Il y aurait hypocrisie si l'on voulait se contenter de paraître parfait sans l'être réellement. Mais précisément, pour obtenir l'estime d'autrui, on voudra la mériter par des perfections réelles. Si nos défauts — que nous n'expulserons jamais complètement, — apparaissent à autrui, l'estime qu'on avait conçue de nous diminuera peut-être ; mais nous ne devons pas nous préoccuper de cette diminution, sinon pour réparer le mal que nous aurons fait en nous, en nous abandonnant à l'imperfection et au péché.

Nous n'afficherons donc pas des perfections inexistantes ; les perfections qu'autrui louera en nous y existeront réellement. Peut-être nous estimera-t-on au-dessus de notre valeur réelle. Mais ceci ne crée pas l'hypocrisie en nous ; il suffit que nous estimions ce jugement d'estime à sa juste valeur, c'est-à-dire à une valeur tout humaine, essentiellement incertaine et relative.

Q. — Je rencontrais dernièrement un supérieur de Séminaire qui me disait recevoir un certain nombre de ses séminaristes en direction, et je lui demandais comment il pouvait faire les actes exigés par l'évêque au moment des ordinations. Il me répondit que jamais il n'avait éprouvé la moindre difficulté, qu'il savait faire par lui-même le partage de ce qui concerne le for externe et le for interne dans les ouvertures de ses dirigés, et que, de plus, en s'adressant à lui, les séminaristes devaient implicitement le dégager du secret.

Cette réponse m'a paru un peu forte. Qu'en pense l'*Ami ?*

R. — L'*Ami* pense que la première raison donnée par le supérieur peut être bonne, mais que la seconde, à coup sûr, est franchement mauvaise.

Que ce supérieur sache faire exactement le départ entre les matières du for externe et celles du for interne, nous ne pouvons que l'en féliciter et nous en réjouir. D'ailleurs le cas n'est pas si rare : nous faisons bien tous ce départ, pratiquement, vis-à-vis des personnes que nous confessons et dirigeons, si la vie nous met ensuite en contact ordinaire avec elles. Même dans la vie de simples relations (nous voulons dire : même si nous n'avons aucune mesure à prendre relativement à eux), nous ne traitons pas nos pénitents et nos dirigés suivant ce que nous avons appris d'eux-mêmes, mais d'après seulement ce que nous en savons par l'extérieur, sans estimer possible aucune allusion, sans aucun acte conforme, à ce que nous savons par les moyens intimes et sacerdotaux. Ce n'est pas bien difficile, au fond, et tous les prêtres, Dieu aidant, y arrivent, à la satisfaction générale de la communauté chrétienne. La difficulté n'est pas en nous, peut-on dire, mais dans les autres, nos pénitents et dirigés eux-mêmes, quand difficulté il y a.

Le point délicat, en effet, est celui-ci : quand nous agissons de telle manière avec M. X... ou Mme Y..., ne vont-ils pas croire que le mobile de nos actes à leur égard, c'est précisément ce que nous avons appris par leur confession, ou leur direction, quelquefois par la confession ou la direction de tierces personnes ? C'est à nous de bien connaître les personnes à qui nous avons affaire, et d'agir en conséquence. Tous les moralistes qui ont donné sur ce point des conseils aux confesseurs, leur montrent à ce propos l'extrême prudence avec laquelle ils doivent agir : le point n'est pas tant de divulguer le secret de la confession ou de la direction, mais bien de ne pas donner même le soupçon à certaines personnes que nous le divulguons, que nous nous servons, tout au moins, de ce secret pour agir ou pour parler, en telle occurrence, de telle ou telle façon.

Le danger n'est-il pas plus grand avec des séminaristes ? Ils sont jeunes. Leur jeunesse leur aide à croire qu'ils nous apprennent tout. Elle les rend très regardants sur ce qui fait leur intime. Il y a, parfois, à prendre à leur égard des dispositions qui leur sont pénibles, ou qui les contrarient. Le supérieur, évidemment, pour son cas personnel, doit pouvoir répondre. C'est là, en réalité, une question qu'il a dû se poser, et sur laquelle il a dû examiner sa conscience, et sans trop d'assurance préconçue, sans nul doute. Ici, en effet, une trop grande assurance ne laisserait pas que de nous paraître de mauvais augure. C'est pourquoi nous avons dit que cette première raison *pouvait* être bonne. Elle peut l'être, sans plus. L'est-elle ? C'est une autre affaire, et tout ce que nous pouvons dire, dans le cas, c'est que nous le souhaitons ardemment.

Mais pour la seconde raison, nous la tenons pour franchement et positivement mauvaise. Elle ne se base sur rien, ni argument, ni autorité, ni expérience : toutes ces choses de poids lui sont contraires. Que les séminaristes qui s'adressent au supérieur pour leur direction (nous ne pouvons pas même supposer que le supérieur ait voulu faire allusion, dans le cas, à la confession), lui donnent ainsi, implicitement, le droit de se servir de ce qu'il apprendra par ce moyen, pour

[1] *Op. cit.*, p. 333.

prendre à leur égard une décision au for externe (par exemple pour l'appel extérieur aux ordres, le retard prononcé par l'autorité du for externe, aux ordinations), nous le tenons pour faux Et si, par malheur, et presque par impossible, pensons-nous, si des séminaristes, s'adressant au supérieur pour leur direction, faisaient un calcul ou un raisonnement, ne serait-ce pas plutôt pour lui lier les mains que pour lui donner de plus amples moyens d'action ?

Cette assertion ne se base sur aucun texte ecclésiastique traitant de la matière. On connaît, au contraire, ceux qui interdisent à un supérieur de se servir, pour la direction de sa maison, de ce qu'il connaît par la confession ; ceux qui interdisent d'enseigner pareilles doctrines ; ceux qui interdisent au supérieur de confesser, pour le mettre à l'abri non seulement de toute prévarication, mais de tout soupçon. Il s'agit évidemment de la confession, et non pas de la direction, dans ces textes, et c'est pourquoi il nous paraît inutile de les citer plus explicitement. Mais il y a bien quelque analogie entre la direction et la confession. Les fidèles ne font pas une si grande différence entre les deux : et que dire des séminaristes ? Un prêtre soucieux du bien des âmes, grandement intéressé au secret de la direction comme à celui de la confession, un supérieur désireux de maintenir son bon renom et la dignité de son ministère, ne peuvent manquer, à notre avis, d'user de ces textes pour adopter une ligne de conduite quand il s'agit des affaires même de simple direction.

Cette assertion, enfin, nous paraît contraire à l'expérience, et à la façon d'agir. Nous sommes persuadés que si les dirigés de ce supérieur connaissaient ses théories sur le dégagement implicite qu'ils sont censés opérer à son égard, leur nombre diminuerait considérablement. Qu'il essaie, qu'il expose publiquement ses idées au début de l'année, et qu'il compte ensuite les séminaristes qui viendront s'adresser à lui, ou qui continueront à user, pour leur direction, de son ministère qu'il entend ainsi. Nous sommes certains qu'il lui en arrivera ou qu'il lui en restera peu.

Dans l'ouvrage peu connu et magnifique, où M. Icard a consigné les « Traditions de la Compagnie de Saint-Sulpice pour la direction des Grands Séminaires [1] », et où tous les prêtres peuvent trouver des conseils grandement précieux et féconds, on peut lire à la page 153 : « Le confesseur, vivant dans l'intérieur de la communauté, témoin de la conduite extérieure des pénitents, assistant aux assemblées des directeurs, où ces Messieurs se communiquent mutuellement leurs observations sur les élèves du séminaire, les connaît beaucoup mieux. *Il garde*, dans ces assemblées, *un silence absolu sur ceux qui s'adressent à lui, il s'interdit toute réflexion, soit pour les blâmer, soit pour les justifier ;* mais il entend ce que les autres disent, et il peut en profiter beaucoup, en comparant en lui-même, dans le secret de sa pensée, ce qu'il sait d'eux par la confession, avec ce que ses confrères ont observé à l'extérieur. » Et, plus loin, à propos de l'*Appel extérieur* aux ordres, p. 331 et suiv. : « L'appel extérieur ne se fait que dans une assemblée régulière des directeurs et à la majorité des voix. En cas de partage, s'il y a un nombre égal de votes pour et contre, la voix du supérieur est prépondérante, *si toutefois il n'est pas le directeur spirituel de l'aspirant.* Nous avons déjà dit que, dans les assemblées, *le directeur spirituel ne prend aucune part à la délibération, en ce qui concerne son dirigé.* »

C'est assurément par ces dispositions de leurs règlements que les vénérés prêtres de Saint-Sulpice ont mérité de voir le Saint-Siège approuver que chez eux les supérieurs confessent, et que confesseurs et directeurs qui appellent aux ordres, soient les mêmes personnes. Quoi qu'il en soit, là nous paraît être la véritable ligne de conduite à suivre, celle qui assure, comme elle doit exister, la véritable ligne de démarcation entre le for externe et le for interne, sans compter la confiance des dirigés. En dehors de cela, nous ne pouvons voir qu'erreur ou illusion.

Q. — Permettez-moi de vous exposer quelques difficultés concernant la réponse de la p. 99, au sujet de l'âme de Lazare, momentanément séparée de son corps, eu égard à la doctrine catholique relative à la situation des âmes arrivées à l'état de terme...

R. — Nous ne pensions pas que cette brève réponse dût susciter chez nos lecteurs une émotion quelconque. Et pourtant voici que de plusieurs côtés nous viennent des demandes d'explications, dont quelques-unes trahissent l'étonnement, et même, pourrait-on ajouter, un certain scandale de la part de leurs auteurs.

Nous avons été obligé, par mesure d'ordre et de clarté, de résumer en une formule générale de quelques lignes le sens de ces demandes. Nous pourrons ainsi exposer plus systématiquement les objections formulées et y apporter ensuite les réponses utiles. C'est la méthode de S. Thomas dans la *Somme.*

I. La série des objections. — 1. La doctrine catholique, nous dit-on, enseigne que « les âmes séparées du corps sont localisées au ciel ou en enfer ou au purgatoire ou aux limbes, puisque, dès que l'âme quitte le corps, elle paraît devant Dieu pour être jugée, ce qui se fait instantanément. Donc, l'âme de Lazare, pendant les quatre jours où elle fut séparée de son corps, était là où Dieu l'avait placée, par suite du jugement particulier. »

2. « On ne peut même pas supposer, avec S. E. le card. Lépicier, qu'une âme ne soit pas destinée, par ses mérites ou ses démérites, soit au ciel, soit au purgatoire, soit à l'enfer. Toute âme, par le fait du jugement, a sa destination à l'un de

[1] C'est le titre de l'ouvrage, l'édition que nous allons citer est celle publiée à Paris, chez Lecoffre, en 1886.

ces lieux, » sauf le cas où elle devrait aller aux limbes. La phrase du cardinal appelle donc une singulière rectification : elle suppose un lieu différent de ceux qu'enseigne l'Eglise.

3. La doctrine proposée par l'*Ami* d'une âme « localisée nulle part et privée de sentiment et de conscience, » semble ne présenter « aucune différence avec le Nirvâna oriental. » De plus, elle est en contradiction formelle avec un enseignement antérieur de l'*Ami* (1924, p. 9-12), très consolant en ce qui concerne la connaissance qu'ont les âmes du purgatoire des choses et des personnes d'ici-bas, et des conséquences qu'il faut en tirer par rapport à la Communion des Saints. Elle est en contradiction formelle avec l'enseignement de l'Eglise touchant la connaissance qu'ont les élus au ciel de tout ce qui peut les intéresser.

4. Qu'on ne dise pas qu'il s'agit, dans la réponse de la p. 99, d'une âme « momentanément séparée de son corps. » Toutes les âmes sont « momentanément séparées » jusqu'au jour de la résurrection générale. Donc, ce qui est affirmé de l'âme de Lazare pendant les quatre jours de sa séparation d'avec son corps, devrait l'être de toutes les âmes pendant les jours qui doivent encore s'écouler jusqu'au moment de la résurrection.

5. D'ailleurs, est il bien sûr que l'âme séparée du corps ne possède plus de puissance d'action sur les corps ? qu'elle ne puisse plus se mouvoir ? En ce cas, l'âme devrait rester là où la mort s'est produite et ne pas suivre le cadavre au tombeau, comme le prétend le cardinal Lépicier.

II. Principe de solution. — *Sed contra.* Nos contradicteurs n'ont oublié qu'une chose : c'est que le cas de l'âme de Lazare (et les cas similaires de résurrections qu'on rencontre dans la Vie des Saints) est un cas *exceptionnel,* en marge de la doctrine authentiquement promulguée pour les cas *normaux.* Ces âmes ne sont pas encore *fixées en l'état de terme.*

« Que ces morts ressuscités aient quitté cette terre en état de grâce ou en état de péché mortel, peu importe. La question se pose uniformément pour tous : la mort avait-elle placé leurs âmes dans l'état de terme, dans cet état où la volonté est irrévocablement fixée dans le bien ou dans le mal ?

« La théologie doit admettre qu'il y a ici une exception à la règle générale... Sur ces âmes, dont Dieu avait de toute éternité prévu et voulu la réunion anticipée à leur corps, *la sentence définitive du jugement n'a pas été prononcée : elle a été suspendue.* Ces hommes étaient des adultes, en plein exercice de leur raison. Donc, de deux choses l'une : ils étaient morts ou dans l'état de grâce, ou dans l'état de péché, amis de Dieu ou ses ennemis. Si vous prenez la seconde hypothèse, nous n'avons plus rien à démontrer : voilà des pécheurs dont le jugement de condamnation est suspendu pour qu'ils rentrent dans l'état de *voie,* capables de se justifier par la pénitence. Si vous préférez la première, il vous faudra bien avouer que la sentence finale appelant les justes à l'éternelle récompense n'avait pas encore été rendue pour eux, à l'heure où la voix du thaumaturge les rappelait à la vie. Or, si la sentence bienheureuse peut être suspendue, pourquoi l'arrêt de condamnation ne le serait-il jamais ? Quand on se souvient que la *miséricorde de Dieu surpasse le jugement* (Jac., II, 23), ce qui doit le plus étonner, ce n'est pas que Dieu ramène un pécheur à la vie d'épreuve pour le sauver, mais plutôt qu'il diffère une sentence qui, d'après la loi commune, devrait suivre immédiatement la mort, et dès ce moment immobiliser un juste dans sa grâce [1]. »

En conséquence :

III. Respondendum est :

Ad 1. « La doctrine catholique enseigne que les âmes séparées du corps sont localisées au ciel, ou en enfer, ou au purgatoire, ou aux limbes, puisque, dès que l'âme quitte le corps, elle paraît devant Dieu pour être jugée. » — Cet enseignement est exact en ce qui concerne les âmes sur lesquelles la sentence du jugement doit être effectivement prononcée, et qui, par là-même, sont fixées dans *l'état de terme.* C'est le cas normal. Mais cet enseignement ne s'applique pas aux très rares cas où Dieu, voulant réunir l'âme à son corps dans une résurrection miraculeuse qui permettra à l'homme ainsi rendu à la vie de continuer *son état de voie,* a suspendu son jugement sur cette âme.

Donc, l'âme de Lazare n'avait pas encore été jugée, et, par suite de cette dérogation à la loi générale, n'était pas placée dans l'un des lieux qui se rapportent à l'état de terme.

Ad 2. « On ne peut pas supposer qu'une âme, ayant subi le jugement de Dieu et ayant été fixée dans l'état de terme, ne soit pas destinée, par ses mérites ou ses démérites, soit au ciel, soit au purgatoire, soit à l'enfer, soit aux limbes. » — Mais précisément le cardinal Lépicier se place dans l'hypothèse où le jugement a été suspendu, et la fixation dans l'état de terme remise à une date ultérieure. De son hypothèse, il n'est donc pas permis d'inférer qu'il existe, pour les âmes séparées, un autre lieu que le ciel, le purgatoire, l'enfer ou les limbes, auquel ces âmes pourraient être destinées. Etant donné la doctrine catholique sur la « localisation » des âmes séparées, l'hypothèse du cardinal ne vise qu'un cas exceptionnel, en marge de la loi générale.

Ad 3. Une très grande différence sépare notre hypothèse de la doctrine du Nirvâna. Celui-ci équivaut au néant [2], ou tout au moins c'est l'absorption des âmes dans l'âme universelle. Le Nirvâna est l'aboutissement de tout être doué d'intelligence. Or, l'état de l'âme de Lazare pendant que son corps était au tombeau ne supprimait ni son existence, ni sa personnalité ; et cet

[1] Terrien, *La Mère des Hommes*, t. II, p. 359-360. — Cf. A. Michel, *Les fins dernières*, p. 164-165.

[2] Cf. *Dict. apol. de la Foi cathol.*, art. *Inde (Religions de l')*, t. II, col. 662.

état, par rapport à l'état *normal* des autres âmes séparées, constituait une exception. Et précisément, parce qu'elle se trouvait en un état exceptionnel, l'âme de Lazare, séparée de son corps, mais non fixée dans l'état de terme, pouvait très bien demeurer « privée de sentiment et de conscience, jusqu'à ce qu'il ait plu à Dieu de la rétablir dans son premier état. » (Terrien, *op. cit.*, p. 361). Que si l'on veut à tout prix lui accorder la connaissance due aux âmes séparées, par les idées infuses, peu importe. Revenue sur cette terre et remise à son corps, l'âme de Lazare eût été incapable « de rattacher les idées de l'au-delà aux perceptions d'ici-bas. » (A. Michel, *op. cit.*, p. 185).

Et précisément parce que l'âme de Lazare fut pendant quatre jours dans un état exceptionnel et anormal, il n'est pas possible d'opposer les quelques assertions que nous avons consacrées à cet état exceptionnel et anormal, à la doctrine générale que nous avons formulée relativement à la connaissance que les âmes du purgatoire elles-mêmes peuvent avoir des choses et des personnes d'ici-bas (1924, p. 9-12), et à l'état des âmes glorifiées dans le paradis (1923, p. 107 ; voir aussi 1926, p. 641) [1].

Ad 4. L'expression « momentanément séparée du corps » peut être prise en deux sens fort différents. *a)* Dans le cas de l'âme de Lazare, il s'agit d'une séparation d'ordre exceptionnel, *momentanée*, parce que de durée fort brève, et après laquelle Dieu a prévu, pour cette âme, *le retour à l'état de voie*. *b)* Dans le cas normal des âmes séparées de leur corps, jusqu'au jour de la résurrection générale, l'adverbe « momentanément », très improprement employé, n'implique pas ce retour à l'état de voie et suppose, au contraire, *l'état de terme définitivement acquis*. C'est pourquoi les auteurs [2] ont ordinairement employé l'expression « momentanément séparées » en parlant des âmes que Dieu, par miracle, aurait décidé de réunir à leur corps peu de temps après la première mort, suspendant par là-même à leur égard tous les effets normaux de cette mort.

Ad 5. L'âme séparée du corps est incapable d'exercer une activité quelconque sur les corps, précisément parce que, de sa nature, elle est ordonnée à l'union du corps et ne peut exercer normalement son activité sur les autres corps que par le moyen du corps auquel elle est unie. De même, le mouvement physique, c'est-à-dire le passage d'un lieu à un autre, n'est concevable que pour les êtres qui occupent un lieu par leurs propres dimensions. Le « mouvement » de l'âme d'un lieu à un autre ne peut donc être entendu que d'une localisation d'ordre intellectuel. C'est pourquoi nous avons rapporté l'opinion du cardinal Lépicier, sans en prétendre affirmer, à plus forte raison démontrer, le bien-fondé.

[1] Nous pouvons même dire que ces articles, dont on veut opposer la doctrine à la réponse de la p. 93, ont pour auteur le même rédacteur que celle-ci. Et ce rédacteur a assez de mémoire et de logique pour ne pas se contredire.

[2] Voir en particulier Terrien, *op. cit.*, p. 361.

Q — *L'Ami du Clergé* voudrait-il nous dire son avis sur la thèse suivante, dont S. Thomas n'a pas parlé, que je sache, mais qui me semble d'accord avec ses principes ? Il s'agit de la question : *Dieu aurait-il pu créer un univers purement matériel ?*

Dieu ne pouvait créer un univers dont il n'eût pas été la fin dernière. Or, il n'est la fin dernière des êtres matériels que par l'intermédiaire des êtres intelligents, auxquels les premiers sont subordonnés. Donc il ne serait pas la fin dernière d'un univers purement matériel, et un tel univers n'aurait pas en lui de raison d'être.

La fin dernière d'une créature, en effet, est le bien auquel elle tend nécessairement comme l'achèvement, c'est-à-dire à la pleine expansion de sa nature. Si toutes les créatures participent au bien divin par leur origine, en tant qu'elles sont des effets du Créateur, seules les créatures intelligentes tendent à Dieu comme au bien constituant la béatitude, leur fin dernière. Les créatures matérielles, inanimées ou vivantes, ne tendent qu'à un bien du même ordre qu'elles, les premières à la conservation de leur existence et de leurs propriétés, les secondes au développement de leur vie individuelle et à la propagation de leur espèce.

R. — Votre raisonnement est parfait. On ne peut qu'y souscrire.

En ce qui concerne S. Thomas, voici l'indication que donne le *Dict. de Théol. cath.* (art. *Gloire*, t. VI, col. 1388) : « La distinction entre la gloire fondamentale, fin des créatures inintelligentes, et la gloire formelle, fin des créatures intelligentes, est esquissée par S. Thomas, *Sum. theol.*, Ia, q. 65, a. 2. » Il est donc vrai que l'Angélique Docteur n'a pas traité votre question *ex professo* [1] ; il est néanmoins certain qu'il en a posé les principes de solution.

L'article indiqué tend à prouver, contre Origène, que la créature corporelle a été faite par Dieu, non pour punir la malice d'une créature spirituelle, mais parce qu'il était bon qu'elle fût, par rapport même à la fin de l'univers.

Toutefois, dit S. Thomas,

« la vérité est que l'ensemble de l'univers se constitue de toutes les créatures, comme un tout est constitué par ses parties. Or, si nous voulons assigner la fin d'un tout et de ses parties, nous trouvons, d'abord, que chacune des parties est pour son acte : ainsi l'œil est pour l'acte de la vision. Nous voyons ensuite que les parties moins nobles sont pour les parties plus nobles : ainsi, le sens pour l'intelligence ; le poumon pour le cœur. En troisième lieu, toutes les parties sont pour la perfection du tout, de même que la matière est pour la forme ; car les parties sont en quelque sorte la matière du tout. Enfin, il y a que tout l'homme est pour une certaine fin extrinsèque, par exemple, pour jouir de Dieu. Ainsi, nous disons donc, s'il s'agit des parties de l'univers, que chaque créature est pour son acte propre et sa perfection; que les créatures moins nobles sont pour les créatures plus nobles, par exemple, les créatures qui sont au-dessous de l'homme

[1] L'auteur qui l'a exposée *ex professo* est Lessius, *De perfectionibus moribusque divinis*, lib. XIV, c. 1.